

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/05/2013

Réception par le Prefet : 21/05/2013

Publication : 24/05/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-5-9-1

Séance du vendredi 17 mai 2013

AIDES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS



- 2ÈME PROGRAMMATION 2013 -

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU La délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU La délibération n°CG-2012-6-9-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative aux moyens d'intervention en faveur du sport,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-3 du Conseil Général du 7 décembre 2011 portant approbation de la révision à mi parcours des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, du Florival-Vignoble-Plaine du Rhin, des Trois Pays, du Piémont Val d'Argent Pays Welche, de Colmar, Fecht et Ried, de la Thur Doller, et de la Région Mulhousienne,
- VU le Contrat de Territoire de Vie des 3 Pays signé le 12 décembre 2011,
- VU le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne signé le 19 décembre 2011,
- VU le Contrat de Territoire de Vie Thur Doller signé le 19 décembre 2011,
- VU le Contrat de Territoire de Piémont Val d'Argent Pays Welche signé le 16 décembre 2011,
- VU Le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Arrête la 2^{ème} programmation des équipements sportifs et socio-culturels de l'exercice 2013 conformément à l'annexe jointe à la délibération,

- Autorise le versement des subventions correspondantes aux bénéficiaires mentionnés dans l'annexe précitée conformément au règlement financier en vigueur. Pour les projets associatifs, le mandatement de l'aide financière est subordonné au versement effectif de la contrepartie communale.

Précise que les dépenses correspondantes d'un montant total de 1 053 073 € seront prélevées sur le Budget Départemental comme suit :

- 41 080 € au programme E211, ligne 204- 32- 204142-2482-102,
- 6093 € au programme E212, ligne 204- 32- 20422-2492-102,
- 1 005 900 € au programme E215, ligne 204- 32- 204142-3504-102.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller marks below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**Equipements complémentaires
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04333	SIGOLSHEIM Extension du bâtiment vestiaires-douches	88 000,00	16%	14 080,00

Total	14 080,00
-------	-----------

**Equipements socio-culturels
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SPC03766	WATTWILLER Réhabilitation/Extension du Complexe Maurice et Katia Krafft - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Thur Doller - Montant du projet : 1 876 835,00 € Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN- CERNAY : 82 500,00 €	1 650 000,00	16%	264 000,00

Total	264 000,00
-------	------------

**Equipements sportifs couverts
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GCE03615	<p>BERGHEIM Création d'une salle spécialisée dédiée à la pratique du tennis de table au Centre Culturel et Sportif - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche -</p> <p>Montant du projet : 525 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 152 500,00 €</p>	525 000,00	20%	105 000,00
GCE03618	<p>HESINGUE Construction d'un complexe sportif - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays -</p>	3 369 000,00	10%	336 900,00

Total	441 900,00
-------	------------

**Equipements spécialisés et de loisirs
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04302	<p>MULHOUSE PRU - Aménagement de la Plaine de la Doller - terrain de football synthétique 1ère tranche - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne -</p> <p>Montant du projet : 1 435 955,00 € Cofinancement : FEDER : 247 500, 00 € pour l'ensemble du complexe sportif</p>	700 000,00	43%	300 000,00
ESA03627	<p>SOCIETE DE TIR ET DE P M GUNSBACH 1934 Mise aux normes des stands de tir à 25 m et 50 m</p> <p>Montant du projet : 14 674,00 € Cofinancement : GUNSBACH : 2 800,00 €</p>	14 674,00	19,08%	2 800,00

Total	302 800,00
-------	------------

